

## Le Répertoire National des Certifications Professionnelles (RNCP)

Résumé descriptif de la certification **Code RNCP : 10201**

### Intitulé

*L'accès à la certification n'est plus possible (La certification existe désormais sous une autre forme (voir cadre "pour plus d'information"))*

MASTER : MASTER Domaine Arts Lettres et Langues Mention Culture et société Spécialité Expertise des professions et institutions culturelles (EPIC)

AUTORITÉ RESPONSABLE DE LA CERTIFICATION	QUALITÉ DU(ES) SIGNATAIRE(S) DE LA CERTIFICATION
Université de Nantes	Président de l'université de Nantes

### Niveau et/ou domaine d'activité

**I (Nomenclature de 1967)**

**7 (Nomenclature Europe)**

**Convention(s) :**

**Code(s) NSF :**

134g Art et patrimoine ; Art et communication, 335p Direction des centres de loisirs ou culturels, 342n Etudes et projets d'expositions et de musées

**Formacode(s) :**

### Résumé du référentiel d'emploi ou éléments de compétence acquis

#### Activités visées

- Animation culturelle en lien avec les structures scolaires
- Expertise sociologique sur les publics dans les différentes structures du spectacle vivant
- Communication en matière de médias culturels
- Médiation culturelle spécialisée dans le domaine de la musique et du théâtre
- Encadrement d'équipe au sein de centre culturel de quartier ou de service culturel en entreprise
- Montage de projet culturel/d'action culturelle au sein de structures associatives
- Organisation d'événements (festival, expositions, salons)
- Expertise en audit culturel auprès des différentes structures publiques et privées.

#### Compétences ou capacités attestées

Réaliser des enquêtes quantitatives et qualitatives concernant les publics et les pratiques culturelles  
Recenser les données sur le territoire et déterminer les axes d'intervention socioculturelle  
Mettre en place les actions socioculturelles et en effectuer le suivi  
Préparer les contenus de la communication (recueil, évaluation, sélection, rédaction, ...)  
Réaliser les produits et supports de communication écrits, visuels, audiovisuels  
Mettre en œuvre les actions de relation publique, de diffusion et de promotion de l'information  
Repérer les talents, les aptitudes lors d'événements et dans l'environnement relationnel, professionnel  
Cerner la personnalité de l'artiste et définir ses objectifs de carrière  
Identifier et sélectionner les projets, les propositions (tournages, défilés, scénarii, tournées, ...) et les soumettre à l'appréciation de l'artiste  
Promouvoir l'artiste auprès de directeurs de casting, organisateurs de spectacles, éditeurs, sponsors, ...  
Déterminer les conditions de réalisation du projet et les moyens techniques, artistiques et financiers  
Promouvoir le projet et établir les dossiers de demande de financement, de partenariat (distributeurs, coproducteurs, ...)  
Coordonner l'activité d'une équipe

### Secteurs d'activité ou types d'emplois accessibles par le détenteur de ce diplôme, ce titre ou ce certificat

#### Secteurs d'activité

Culture - patrimoine - archéologie - histoire de l'art, Relations publiques - communication - événementiel

#### Type emplois accessibles

Chef de projet en animation culturelle  
Chargés de projets / chargés de mission dans les collectivités territoriales  
Responsable de centre culturel ou de service culturel en entreprise  
Responsable de projet culturel / d'action culturelle dans le secteur associatif  
Responsable d'organisation d'événements (festival, exposition, salon...)  
Expert en audit culturel auprès de structures publiques ou privées

#### Codes des fiches ROME les plus proches :

E1103 : Communication

K1206 : Intervention socioculturelle

L1303 : Promotion d'artistes et de spectacles

L1302 : Production et administration spectacle, cinéma et audiovisuel

### Modalités d'accès à cette certification

#### Descriptif des composantes de la certification :

Accès par la licence de sociologie ou par une licence de SHS (sous réserve d'une acceptation par la commission de validation des acquis)

La formation est ouverte à :

en formation initiale : aux étudiants titulaires d'une Licence de sociologie ou d'histoire,

en formation continue : aux cadres et professionnels de la culture.  
De plus, des équivalences peuvent être obtenues dans le cadre de la VA (sélection sur dossier).

### Master 1 EPIC

#### Semestre 1

- Culture et société (8 ECTS)
- Droit, gestion et administration de la culture (8 ECTS)
- Méthodes (5 ECTS)
- Thématiques 1 : cultures et mondes de l'art (6 ECTS)
- International (3 ECTS)

#### Semestre 2

- Thématiques II : cultures et mondes de l'art (6 ECTS)
- Stage, accompagnement à la recherche et mémoire (24 ECTS)

### L'accès en deuxième année de Master est sélectif

**Pour la deuxième année de Master :** Dossier de candidature examiné et classé par la commission pédagogique en fonction de la moyenne obtenue en M1 pour ceux qui poursuivent leur parcours en M2. Les candidats peuvent être convoqués à un entretien oral pour vérifier si nécessaire, leur compétence en sociologie de l'art et de la culture, en économie de l'art et dans la mise en œuvre des méthodologies adaptées à l'élaboration et à la fiabilité de leur projet.

### Master 2 EPIC

#### Semestre 3

- Culture et société II (8 ECTS)
- Gestion et administration de la culture II (8 ECTS)
- Méthodes (3 ECTS)
- Thématiques (8 ECTS)
- International (3 ECTS)

#### Semestre 4

- International (2 ECTS)
- Stage, accompagnement à la recherche et mémoire (28 ECTS)

**Validité des composantes acquises : illimitée**

CONDITIONS D'INSCRIPTION À LA CERTIFICATION		COMPOSITION DES JURYS
Après un parcours de formation sous statut d'élève ou d'étudiant	X	Personnes ayant contribué aux enseignements (Loi n°84-52 du 26 janvier 1984 modifiée sur l'enseignement supérieur). Eventuellement % enseignants/professionnels
En contrat d'apprentissage	X	Si l'ingénierie est prévue à cet effet
Après un parcours de formation continue	X	Si l'ingénierie est prévue à cet effet
En contrat de professionnalisation		X
Par candidature individuelle		X
Par expérience dispositif VAE	X	Enseignants-chercheurs et professionnels

	OUI	NON
Accessible en Nouvelle Calédonie		X
Accessible en Polynésie Française		X

### LIENS AVEC D'AUTRES CERTIFICATIONS

### ACCORDS EUROPÉENS OU INTERNATIONAUX

### Base légale

**Référence du décret général :**

**Référence arrêté création (ou date 1er arrêté enregistrement) :**

Master: Arrêté du 25/04/2002 publié au JO du 27/04/2002

**Référence du décret et/ou arrêté VAE :**

**Références autres :**

Master: Arrêté d'habilitation du 29 septembre 2009

### Pour plus d'informations

**Statistiques :**

Voir Observatoire de la vie étudiante sur le site de l'université de Nantes

<http://www.univ-nantes.fr>

**Autres sources d'information :**

**Site de l'UFR de sociologie : [www.univ-nantes.fr/socio](http://www.univ-nantes.fr/socio)**

Site <http://www.master-culture.info>  
<http://www.univ-nantes.fr/formation>

**Lieu(x) de certification :**

Université de Nantes

**Lieu(x) de préparation à la certification déclarés par l'organisme certificateur :**

UFR de Sociologie

**Historique de la certification :**

M1 EPIC première habilitation en 2004 - M2 en 2005

Nouvelle habilitation spécialité EPIC M1, M2 2008 -2012 classement A par l'évaluation AERES

La spécialité : Expertise des professions et des institutions de la culture n'a pas changé de nom

L'appellation de la mention : Communication et médiation culturelles s'est transformée en 2008 en Culture et société